

Ce document contient des renseignements essentiels sur les actions de série D de la Catégorie de fonds ressources Ninepoint (le « fonds ») que vous devriez connaître. Le fonds est une catégorie d'actions de Ninepoint Corporate Fund Inc. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Ninepoint Partners LP au 1 866 299-9906 ou à l'adresse [invest@ninepoint.com](mailto:invest@ninepoint.com), ou visitez le [www.ninepoint.com/fr](http://www.ninepoint.com/fr).

**Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.**

Le 23 janvier 2025, ou vers cette date, Sprott Asset Management LP n'agira plus à titre de sous-conseiller du Fonds. À la suite de ce changement, Ninepoint Partners LP, le gestionnaire de portefeuille actuel, deviendra l'unique conseiller en placement du Fonds.

**BREF APERÇU**

<b>Code du fonds :</b>	NPP 969	<b>Gestionnaire du fonds :</b>	Ninepoint Partners LP
<b>Date de création de la série :</b>	1 <sup>er</sup> février 2022	<b>Gestionnaire de portefeuille :</b>	Sprott Asset Management LP
<b>Valeur totale du fonds au 30 septembre 2024 :</b>	25,52 millions \$	<b>Distributions :</b>	Annuelles, en décembre et en février (le cas échéant)
<b>Ratio des frais de gestion (RFG) :</b>	2,30 %	<b>Placement minimal :</b>	500 \$ initial, 25 \$ additionnel

**DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?**

L'objectif de placement du fonds est de tenter d'obtenir une croissance du capital à long terme. Le fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres et des titres apparentés à des titres de capitaux propres de sociétés au Canada et partout dans le monde qui exercent, directement ou indirectement, des activités dans le secteur des ressources naturelles.

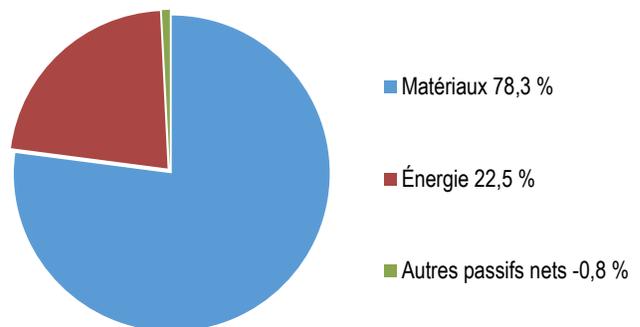
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 septembre 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

**Dix principaux placements (au 30 septembre 2024)**

1. Collective Mining Limited	10,7 %
2. Thesis Gold Inc.	8,8 %
3. Sitka Gold Corporation	7,6 %
4. EV Nickel Inc.	6,5 %
5. Asante Gold Corporation	5,6 %
6. Founders Metals Inc.	5,0 %
7. Denison Mines Corporation	4,8 %
8. Heliostar Metals Limited	4,6 %
9. Fireweed Metals Corporation	4,2 %
10. Uranium Energy Corporation	4,2 %
<b>Pourcentage total des dix principaux placements</b>	<b>62,0 %</b>

**Nombre total de placements** **59**

**Répartition des placements (au 30 septembre 2024)**



**QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS?**

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

**NIVEAU DE RISQUE**

Ninepoint Partners LP estime que le niveau de risque associé à ce fonds est **élevé**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



## Catégorie de fonds ressources Ninepoint – Actions de série D

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC? » dans le prospectus simplifié du fonds.

### AUCUNE GARANTIE

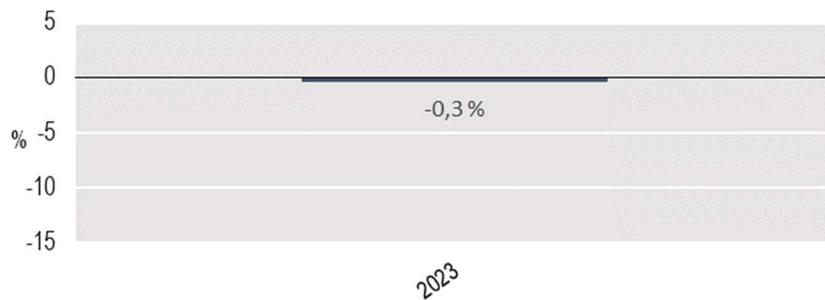
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique le rendement annuel des actions de série D du fonds depuis la création de la série. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

#### Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série D du fonds au cours de la dernière année civile. La valeur du fonds a diminué au cours de cette année. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés au fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



#### Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série D du fonds sur 3 mois au cours de la dernière année civile et jusqu'au 30 septembre 2024. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
<b>Meilleur rendement</b>	18,87 %	30 septembre 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 188,71 \$.
<b>Pire rendement</b>	-10,23 %	29 février 2023	Votre placement chuterait pour s'établir à 897,70 \$.

#### Rendement moyen

Au 30 septembre 2024, une personne qui aurait investi 1 000 \$ dans des actions de série D du fonds au moment de la création de la série détiendrait aujourd'hui 717,23 \$, ce qui donne un rendement composé annuel de -11,81 %.

**À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?**

Le fonds convient aux investisseurs qui cherchent à obtenir une croissance du capital à long terme et qui ont une tolérance au risque et à la volatilité élevée. Les investisseurs devraient pouvoir tolérer un risque de placement élevé et investir à long terme.

**!** N'investissez pas dans ce fonds si vous avez besoin d'une source de revenu régulier.

**UN MOT SUR LA FISCALITÉ**

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous raporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence, du type de gains (revenu ou gain en capital) et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

**COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série D du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter votre représentant à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres séries, fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

**1. Frais d'acquisition**

Aucuns frais d'acquisition ni aucune commission ne sont payables à votre courtier exécutant pour les actions de série D du fonds.

**2. Frais du fonds****Taux annuel (en % de la valeur du fonds)**

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2024, les frais du fonds s'élevaient à 2,89 % de sa valeur, ce qui correspond à 28,90 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b> Il s'agit du total des frais de gestion, de la prime d'encouragement et des frais d'exploitation du fonds.	2,30 %
<b>Ratio des frais d'opérations (RFO)</b> Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,59 %
<b>Frais du fonds</b>	2,89 %

**Renseignements sur la commission de suivi**

Ninepoint Partners LP ne paie pas de commission de suivi à votre courtier exécutant à l'égard des actions de série D du fonds.

**3. Prime d'encouragement**

Le fonds verse à Ninepoint Partners LP annuellement une prime d'encouragement correspondant à 10 % du montant par lequel le rendement de la série dépasse le rendement de l'indice de référence mixte, multiplié par la valeur liquidative de la série. Le rendement de l'indice de référence mixte est tiré à 50 % de l'indice de rendement global plafonné des matériaux S&P/TSX et à 50 % de l'indice de rendement global plafonné de l'énergie S&P/TSX. Si le rendement de la série au cours d'une année est inférieur au rendement de l'indice de référence mixte (l'« insuffisance »), alors aucune prime d'encouragement ne sera payable au cours de toute année subséquente tant que le rendement de la série, sur une base cumulative, n'aura pas dépassé le montant de l'insuffisance.

**4. Autres frais**

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions du fonds.

**FRAIS****CE QUE VOUS PAYEZ****Frais d'échange / de conversion**

La société de votre représentant peut vous imputer des frais allant de 0 % à 2 % de la valeur des actions que vous souhaitez échanger ou convertir, selon ce que vous avez négocié avec votre représentant.

**Frais d'opérations à court terme**

Ninepoint Partners LP peut imposer des frais d'opérations à court terme, qui sont payables au fonds par l'actionnaire, allant jusqu'à 1,5 % de la valeur liquidative totale des actions rachetées ou échangées dans les 20 jours de leur date de souscription ou d'échange. Aux fins des frais d'opérations à court terme, les actions seront considérées comme ayant été rachetées selon la méthode du premier entré, premier sorti. Si Ninepoint Partners LP détecte des opérations excessives visant les actions d'un actionnaire du fonds dans les 90 jours de leur date de souscription ou d'échange, elle se réserve le droit d'imposer des frais supplémentaires correspondant à 3 % de la valeur liquidative des actions.

**Frais associés aux régimes fiscaux enregistrés**

Aucuns frais ne sont imputés pour ouvrir, fermer ou administrer un régime fiscal enregistré administré par Ninepoint Partners LP. Toutefois, pour les autres régimes fiscaux enregistrés détenant d'autres placements en plus des titres d'un Fonds Ninepoint, des frais annuels du fiduciaire pourraient s'appliquer et être payables à l'administrateur du régime.

## ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.

## RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié ou d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Ninepoint Partners LP ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Ninepoint Partners LP  
Royal Bank Plaza, Tour Sud  
200, rue Bay, bureau 2700, C.P. 27  
Toronto (Ontario) M5J 2J1

Téléphone : 416 943-6707  
Télécopieur : 416 628-2397  
Courriel : [invest@ninepoint.com](mailto:invest@ninepoint.com)  
Site Web : [www.ninepoint.com/fr](http://www.ninepoint.com/fr)  
Sans frais : 1 866 299-9906

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse [www.autorites-valeurs-mobilieres.ca](http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca).